

Article 31 du Règlement

● (2350)

Le président suppléant (M. Paproski): L'honorable député de Lévis (M. Fontaine) fait un rappel au Règlement.

M. Fontaine: Monsieur le Président, c'est marqué ici, à l'article 39(2), que vous pouvez, si un député:

... persiste à s'éloigner du sujet de la discussion ou à répéter des choses déjà dites, lui ordonner de discontinuer son discours.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): Je vous remercie d'attirer mon attention là-dessus. Je vous en suis reconnaissant. Le député dispose encore de deux minutes.

M. Nunziata: Monsieur le Président, nous sommes à débattre une question que vous avez jugée urgente, monsieur le Président, et la loyale opposition de Sa Majesté est d'accord avec vous à cet égard. Je suis plutôt scandalisé de constater que...

Le président suppléant (M. Paproski): A l'ordre, je vous prie. Il n'y a pas là matière à invoquer le Règlement. J'y vois plutôt un point de débat.

[Français]

M. Malépart: Monsieur le Président, il y a deux députés conservateurs présents ici, et il y a le pire incompetent de la «gang».

Alors, monsieur le Président...

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): Je voudrais attirer l'attention des députés sur le fait qu'il se fait assez tard. Il y a des députés derrière les rideaux et, qu'ils soient ou non à l'intérieur de la Chambre, je ne veux pas que les députés s'attardent à le signaler. Il n'appartient pas au député de le faire, s'il vous plaît.

[Français]

M. Malépart: Monsieur le Président, cela fait quand même deux fois, je vais continuer mon discours. Je ne vous demanderai pas un rappel au Règlement, mais cela fait quand même deux fois que le député de Lévis (M. Fontaine) se lève pour intervenir sur un rappel au Règlement. Comme d'habitude, il est à côté de la «track». Alors, je pense qu'il faudrait, en personnes responsables... Quand tu es ignorant, tu restes assis et tu ne parles pas, au lieu de faire des bêtises.

Monsieur le Président, je voudrais revenir sur le débat qui nous préoccupe... Monsieur le Président, pour une troisième fois, le député de Lévis va se lever. Notre Seigneur a dit: «Tu vas me trahir trois fois avant de comprendre». Le voilà!

Le président suppléant (M. Paproski): L'honorable député de Lévis (M. Fontaine) fait un rappel au Règlement.

M. Fontaine: Monsieur le Président, l'article 40 stipule: «remarque irrévérentieuse ou offensive». Je pense que le député pourrait avoir un vocabulaire un peu plus équilibré devant cette Chambre et manifester lui-même ses propres connaissances au lieu de se répéter pendant 20 minutes.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): C'est là un point de débat.

[Français]

M. Malépart: Monsieur le Président, j'aime bien donner des fleurs à ceux qui en méritent, mais je suis obligé de l'appeler par son nom, avec le calibre qu'il a.

Pour revenir au sujet précis, monsieur le Président, je pense qu'il est très important, même si le député de Lévis ne veut pas que je me répète, je le comprends, et il a raison de se lever pour nous empêcher de répéter la situation grave de la Norbanque, parce que si j'étais à sa place, j'aurais honte.

Mais, monsieur le Président, il va falloir qu'il vive avec et je termine là-dessus.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): Je regrette de devoir informer le député que son temps de parole est expiré.

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, il y a autant de députés ministériels qui sont présents ce soir pour cet important débat qu'il y a d'inspecteurs au département de l'inspecteur général des banques. En fait, il y en a un de plus.

M. Hnatyshyn: Il y a plus de députés ministériels présents qu'il y a de Canadiens qui vous regardent à la télévision.

Le président suppléant (M. Paproski): A l'ordre, je vous prie. Le député est ancien à la Chambre et il sait qu'on ne doit pas signaler la présence ou l'absence de députés à la Chambre. Il sait ce qui se passe derrière les rideaux ce soir. Il y a d'autres activités en cours. Je suis persuadé que des députés écoutent le député de Nickel Belt.

M. Rodriguez: Je dois avouer, monsieur le Président, que j'ignore ce qui se passe derrière les rideaux, mais je suppose que nous pouvons le flairer, comme disait un auteur célèbre.

Je voulais prendre part au débat sans m'attarder, car je veux que ce que j'ai à dire soit clair et précis.

M. Nunziata: Comme toujours.

M. Rodriguez: En effet.

Le système bancaire est l'une des vaches sacrées de notre société. On nous a même toujours affirmé que nos banques ne pouvaient pas faire faillite parce que nous sommes bien meilleurs que les Américains. Grâce à notre Loi sur les banques, aucune d'elle n'a connu la débâcle en 62 ans, jusqu'à la déconfiture de la Banque Commerciale du Canada, bien entendu, laquelle s'est répercutée sur la Norbanque. Pour tout le monde, les banques sont le pilier de notre société. Ce sont des symboles de stabilité et de permanence. C'est ainsi qu'au printemps dernier, quand la ministre d'État aux Finances (M^{me} McDougall) nous a annoncé que son gouvernement voulait sauver cette banque et rétablir la confiance des Canadiens dans leur système bancaire, j'ai répliqué qu'elle lançait une nouvelle banque. «Nous ne les abandonnerons pas», disait-elle. Elle faisait appel au soutien des députés pour cette opération de renflouement, de sauvetage. Or, nous avions compris la situation, nous, de ce côté-ci de la Chambre: la ministre d'État et son collègue des Finances nous rappelaient le capitaine du *Titanic* en train de replacer les transats sur le pont pendant que son navire coulait.